PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
VILLE DE MONTRÉAL
ARRONDISSEMENT DE SAINT-LAURENT

Saint-Laurent Montréal

AVIS PUBLIC

Adoption d'un règlement visant l'imposition d'une taxe sur les services

Prenez avis que, conformément aux dispositions de l'article 146 de la Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec, un règlement visant l'imposition d'une taxe relative aux services dispensés par l'arrondissement Saint-Laurent, pour l'exercice financier 2018, sera adopté au cours de la séance extraordinaire du Conseil de l'arrondissement de Saint-Laurent tenue à la salle du Conseil d'arrondissement de la mairie d'arrondissement, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, le **18 décembre 2017, à 9h**.

Montréal, le 9 décembre 2017

Isabelle Bastien, avocate
Secrétaire du Conseil d'arrondissement

PUBLIC NOTICE

Adoption of a by-law for a special services tax

Take notice that, in accordance with provision 146 of the *Charte de la Ville de Montréal*, *metropole du Québec*, a by-law for the imposition of a special tax for services provided by the borough of Saint-Laurent, for the 2018 fiscal year, will be adopted at the special meeting of the Council of the Borough of Saint-Laurent, held at the Salle du Conseil d'arrondissement, Borough Office, 777, Marcel-Laurin Boulevard, Saint-Laurent, on **December 18, 2017, at 9 A.M.**

Montréal, December 9, 2017

Isabelle Bastien, Lawyer
Secretary of the Borough Council